

Maternelles Informations aux familles

Fourniture

- Un cartable ou sac à dos pouvant contenir un cahier grand format.

Participation aux goûters

- Chaque matin, un goûter sera servi à votre enfant.
- Votre participation pour les goûters sera de 9€ pour chaque trimestre.
- Vous pouvez régler, à l'ordre de la « coopérative scolaire de Saint Paterne »,
avec ³⁵/₁₇ un chèque de 27€,
³⁵/₁₇ ou avec 3 chèques de 9€ donnés dès le début de l'année mais encaissés à chaque début de trimestre.

Cantine

- Chaque semaine, fournir à votre enfant une serviette marquée à son nom.

Sieste

- Pour le dortoir : (Petites sections)
fournir à votre enfant qui fait la sieste un grand drap de 1 personne.
- Pour le repos hors dortoir : (Moyennes sections)
fournir à votre enfant un petit coussin et une petite couverture.

Mouchoirs

- Nous vous demandons de bien vouloir apporter une boîte de mouchoirs en papier par enfant pour l'année. Merci d'avance.

Vêtements

- Il est indispensable de marquer à son nom les vêtements que votre enfant retire à l'école : manteau, veste, bonnet, gants, écharpe.
- Pour le jeudi matin, mettez à votre enfant des chaussures faciles à enlever, c'est-à-dire sans lacets.

Photo

- Nous vous demandons d'apporter une photo de votre enfant pour mettre à son porte-manteau. Merci.

